

CTPD du 28 Avril 2010

Déclaration liminaire

Depuis que vous êtes arrivé en Novembre 2007, Monsieur le Président/Directeur, vous avez pu apprécier à leur juste valeur les représentants élus ou désignés du **SNADGI CGT 43**. Grand défenseur d'un dialogue social de qualité vous n'avez cessé d'en démontrer les limites. Elles sont celles de la loyauté d'un fonctionnaire digne de ce nom qui les revendique sans cesse et qui les applique, en l'espèce sans état d'âme.

Souvent, malgré une ouverture d'esprit difficile face à ces représentants loyaux, eux aussi, vous n'avez pu cacher une certaine irritation, laissant même parfois place à une colère non dissimulée lorsqu'ils avaient l'outrecuidance de souligner certains excès d'autorité, voire d'autoritarisme. Citant le citoyen La Bruyère, n'ont-ils pas, entre autre, résumé certaines postures de façon très claires en déclarant et même en écrivant par exemple :

"Les postes éminents rendent les hommes grands encore plus grands, et les hommes petits encore plus petits". Sans remonter à la préhistoire, qui est une de vos époques de référence, nous reconnaissons sans peine que rien n'a changé sur le fond.

Les représentants des personnels du SNADGI CGT 43 pensent que l'heure est arrivée de vous aider à faire votre **DPA** de directeur sortant. Vous n'ignorez pas que la direction dont vous avez la charge aujourd'hui va, elle aussi, fusionner avec la direction du **Trésor Public** pour donner naissance à la **Direction Départementale des FInances Publiques de la Haute-Loire (DDFIP 43)**. Outre la disparition des postes des deux responsables locaux, dont vous ne vous souciez guère, cela va permettre de fusionner ou même de supprimer de nombreux services ou missions. Le but ultime étant une suppression massive d'emplois que votre valeureux successeur, probablement aussi loyal que vous, s'empressera d'exécuter. Compréhensible, car le déroulement harmonieux de vos carrières en dépend. Nul doute que vous comprenez cette triste constatation que nous faisons et dénonçons régulièrement.

Revenons à votre **DPA** que les représentants des personnels du **SNADGI CGT 43** ont l'ambition de dresser. Déjà nous précisons pour éviter toute polémique, qui pourrait être désagréable de part et d'autre, que nous ne soulignerons que certains points essentiels qui marqueront votre trop court passage en terre altiligérienne.

Votre valeureux prédécesseur avait ambitionné un **rapprochement CDI/CDIF** à la cravache, faisant fi des desideratas légitimes des principaux concernés et des conditions locales. Il voulait aussi imposer le transfert dans l'urgence de la gestion de la relance des déclarations de succession de la **FI** à l'**Enregistrement** et ce suite à des groupes de travail totalement noyautés. Une pétition de tous les agents concernés, couplée à un envahissement de la réunion avec le délégué interrégional, courant octobre 2007, l'a incité à vous laisser ces accouchements promis à de grandes douleurs. A noter que ce jour là, vous étiez dans nos locaux. Nous avons demandé que vous veniez à cette réunion. Bien que manifestement très content d'être ici, vous avez décliné l'invitation à notre grand regret.

Dès le début, vous nous avez sorti le grand discours d'un dialogue social franc, réel, ouvert....Belles paroles que vous vous êtes bien gardé de traduire dans les faits, parodiant simplement le dialogue exemplaire du niveau national.

Vous savez que **les représentants des personnels du SNADGI CGT 43** n'avancent pas d'argumentaires sans en avoir les moyens. Alors explications.

Sur le **rapprochement CDI/CDIF**, vous avez unilatéralement imposé sa mise en place sur le site du **Puy en Velay** dès janvier 2008 et ce aux forceps, bien que nous exigions de prendre le temps, question de bon sens. Le 6 février 2008, nous avons demandé une audience en urgence pour vous alerter des très mauvaises conditions d'installation des agents transférés, de la détresse de certains d'entre eux, sans parler des missions qui n'étaient plus assurées convenablement. Résultat, vous êtes passé tranquillement dans les services pour ressentir qu'il n'y avait pas de « vent de panique » !!! Pour **NOUS représentants des personnels du SNADGI CGT 43** cela était un vrai signe de votre prise en compte des difficultés des agents. Pour étayer simplement la justesse de nos analyses, les propos récents que vous avez tenus sur ce rapprochement lors d'un **CTPD** sur le sujet sont édifiants. Vous reconnaissez que cela a été très difficile du fait de la précipitation et des trop nombreux stages imposés au détriment des conditions de travail des agents et même des missions !!! il n'y a que les imbéciles qui ne changent pas d'avis, dites-vous....

S'agissant du **rapprochement sur le site d'Yssingaux**, qui imposait de plus un transfert, alors que notre **Directeur Général (DG)** donnait la possibilité à l'été 2008, de reporter cette mise en place, alors que le **SNADGI CGT 43** vous y encourageait expressément, vous avez décidé de l'imposer coûte que coûte. Depuis vous êtes obligé d'envoyer en ordre de mission, comme vous dites, de nombreux collègues du Puy en Velay, occasionnant de plus une charge supplémentaire pour notre direction. Sans pour autant pouvoir remplir cette mission de manière ne serait ce que satisfaisante. Nous n'avons eu de cesse de dénoncer cette grossière erreur. Des agents expérimentés du site, ont décidé cette année de demander leur mutation, affaiblissant encore plus le potentiel local. Déjà un cadre C vient d'avoir satisfaction. A noter que lorsque vous faites des réunions sur ce site, les agents demandent qu'elles se tiennent avec tout le personnel, vous n'hésitez pas à répondre agressivement à quiconque ose dénoncer les difficultés. Résultat, aujourd'hui une seule personne a encore le courage de s'exprimer sur ce sujet, les autres nous disent qu'elles préfèrent se taire plutôt que de subir des réprimandes. C'est un bel exemple de la qualité du dialogue social que vous n'hésitez pas à revendiquer. A noter qu'un de vos bras droits, dont on évoquera le souvenir plus avant n'a pas hésité à affirmer en CTPD qu'il : « y avait un effet de groupe », pour éluder le malaise réel de ce rapprochement sur ce site.

S'agissant du **rapprochement sur le site de Brioude**, que votre prédécesseur avait initié, la situation démontre, alors qu'il y avait déjà des collègues issus du Cadastre, que chacun garde ses spécificités propres. Il ne sert à rien de le nier oralement, voire en paroles, c'est une réalité.

A votre tableau de chasse, vous pouvez aussi y inscrire la perte de la spécialité **FI** sur le site d'**Yssingaux**, grâce à la création d'un Pôle sur Le Puy en Velay. C'est un bel exemple, d'une nouvelle perte d'une mission de service public de proximité. Rien ne vous y obligeait.

A remarquer aussi votre attitude sur la **notation**, martelant sans cesse et systématiquement que l'intérêt des agents est d'y participer. Etant souvent agressif, voire désobligeant, encourageant de sorte une réplique à la hauteur de votre attitude.

Que dire de vos positions et affirmations sur la **RGPP, déclinée entre autre par la scélérate loi sur la mobilité dans la Fonction Publique**. Que répondez-vous aux responsables du **SNADGI CGT 43** lorsqu'ils vous interpellent ? « c'est une très bonne chose » !!! Domage pour vous lorsque vous avez l'honneur de **présider le CHS DI 43** qu'il y ait nos camarades de l'**ex-DGCCRF**, qui expliquent par le menu comment en 2008, tout au long de l'année il leur a été affirmé que rien ne changerait dans leurs organisations et leurs missions. Le 30 décembre ils apprennent, hiérarchie comprise, que leur direction explosait en tous sens. Aujourd'hui ils font partie de la **Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP)**. Un fourre tout regroupé sous les ordres du Préfet ou cohabitent l'ex- CCRF, le Pôle social de la DDASS, le logement social, la jeunesse et les sports, les services vétérinaires, la politique de la ville, les associations et les droit des femmes. Qui plus est son installation est catastrophique et son organisation pour le moins floue. Cela a **obligé les représentants des personnels du SNADGI CGT 43** lors du dernier **CHS DI 43** en date du 13Avril à proposer le

vote d'un **vœu** pour dénoncer ces dérives (à mettre avec le PV de ce CTPD). Curieusement, alors que vous êtes parfaitement informé, vous avez refusé de participer au vote. Malgré cela 6 voix ont été pour ce vœu, une voix de l'administration s'est abstenue et 3 voix de l'administration ont refusé de s'exprimer. Le **Président du CHS DI 43** doit donc interpeller tous les responsables locaux, régionaux, voire nationaux, dont le **Préfet** et au plus vite. L'Inspecteur Hygiène et Sécurité (**IHS**) doit lui aussi remplir sa mission en informant rapidement le **DPAEP**. Là aussi, votre discours volontariste affirmant votre engagement total pour assurer la sécurité des personnels aussi bien physique que mentale, s'oppose à la réalité des faits. Un exemple, lorsque vous assistez directement aux conditions de travail de nos collègues de la **Trésorerie de Brioude** déménagés trop tôt et dans la précipitation, en juin 2009, obligés de travailler au milieu des ouvriers et cerise sur le gâteau où un chauffe eau, installé au coin d'aisance, a la mauvaise idée de se décrocher. Miracle aucune personne n'était occupée à ce labeur, à ce moment précis. Cela explique, peut être, la foi profonde de certain en ces terres saintes que sont Velay et Brivadois. Plus sérieusement, nous vous l'avions dit, vous auriez dû être le premier à intervenir et à dénoncer ces conditions de travail.

Ne reculant devant aucun obstacle et surtout n'écouter pas **les représentants des personnels du SNADGI CGT 43** vous n'avez pas hésité dernièrement à squatter la salle de réunion de l'HDI du Puy en Velay. Vous aviez en contre partie désigné un espace ridicule et encombré. Même les représentants de l'administration, lorsqu'ils ont voulu tenir, début février, des réunions d'information, ont constaté l'exiguïté, voire l'insécurité réelle des lieux. Heureusement que depuis **NOUS** avons proposé une solution rationnelle, dont paradoxe de la chose, vous êtes un des premiers à en bénéficier et probablement féliciter.

Vous le voyez cette **DPA**, non exhaustive évidemment, fait apparaître **un bilan globalement très négatif**. Pourtant par votre loyauté vous allez être récompensé. Sachez, Monsieur le Président/Directeur, qu'une très grande majorité des agents dont vous avez la charge est écœuré de cela, d'autant qu'ils subissent tous, du plus petit niveau au plus haut, les suppressions d'emplois, les restructurations anarchiques et une pression toujours plus vive des fameux indicateurs la plupart du temps trafiqués d'une manière ou d'une autre pour faire croire que « **Tout va bien Madame la Marquise** », alors que l'on est en train de liquider la **Fonction Publique** de qualité et de proximité.

Un mot sur la main mise que vous imposez sur le site de la DSF 43, **@lti43**. Ce site dédié à tous les agents vous sert à faire une véritable propagande. Indisposé par le fait que les agents n'aillent pas voir la rubrique « **Quoi de neuf** », vous avez décidé autoritairement d'envoyer à tous les agents tous ses articles sur leur boîte personnelle (**BALF**), sans leur en demander l'autorisation. Envoyer sur la **boîte personnelle** d'un agent dans ces conditions un courriel s'appelle tout simplement un **SPAM**, même s'il est issue d'une rubrique du site de la direction et sur ordre du DSF. Nous vous demandons donc d'arrêter immédiatement ces envois sauvages.

Un autre exemple significatif d'un usage abusif de ce site. En **2009**, un responsable éminent de la direction a eu le plaisir largement partagé d'avoir sa mutation au bout d'un an. Même si son passage a été bref, il a réussi à mettre presque la totalité de ses collaborateurs contre lui, c'est déjà une vraie performance. **Cerise sur le gâteau**, sur **@lti43** de nombreux agents découvrent un hommage appuyé en son honneur que lui fait notre DSF. Que ce dernier ait particulièrement apprécié sa collaboration, rien à dire. Par contre lorsqu'il se permet d'y associer explicitement les autres agents, là il y a eu de véritables crises d'urticaire dans les services. De nombreux agents ont donc décidé de nous mandater pour dénoncer ces écrits mensongers. Chose que nous avons courageusement fait en CTPD. Cela a déclenché une colère noire du Président qui s'est un peu laissé aller. Cela n'est pas acceptable. Même si le DSF est le responsable de ce site, cela ne l'autorise pas à y porter des propos erronés. Notre devoir est de les dénoncer.

Comme vous le constatez **ce bilan est pour le moins globalement très négatif**.